

Avant-propos

Pour une approche globale du risque

par Bernard GUILLON

Lorsqu'en 2002, Guy Gouardères (un informaticien) et moi-même (je suis gestionnaire) avons réfléchi à l'opportunité d'organiser une manifestation scientifique consacrée au risque, il était alors question de présenter les travaux les plus intéressants concernant la mesure du risque, et plus encore les prises de position des décideurs confrontés à des situations à risques. A l'époque, ce que l'on pouvait mesurer, dans l'univers industriel comme dans celui des services, nous a paru suffisamment significatif pour penser également à la diffusion de certains de ces travaux dans des publications collectives. D'où la réalisation de numéros thématiques sur le risque dans des revues scientifiques couvrant des secteurs et des spécialités différents, sans oublier l'élaboration de deux ouvrages, *Risque : formalisations et applications pour les organisations* et *Méthodes et thématiques pour la gestion des risques* (parus aux éditions L'Harmattan, dans la collection Recherches en gestion, respectivement en 2007 et 2008).

Pour remplir ces objectifs, il était important que la diversité des communications présentées (145, entre 2003 et 2008) lors des éditions successives du colloque Oriane (Organiser les entreprises, les institutions et les associations en présence du risque) fût suffisamment significative, et ce, à plusieurs titres (on pourra en trouver des exemples concrets au travers des différents articles de ce numéro des Annales des Mines, rappelés ici sous la forme d'encadrés).

Tout d'abord, le panel des entreprises et des autres structures qui ont été analysées lors des éditions successives de ce colloque vont des PME aux entreprises internationales, en passant par les fédérations professionnelles, les coopératives de production (voir encadré 1 – a), les associations, les collectivités locales de toute taille et les structures publiques. Le cas des pays d'Europe de l'Est (voir encadré 1 – b) et celui des Pays en voie de développement (PVD) n'ont pas été oubliés.

Les secteurs d'application concernent aussi bien le pétrole, l'énergie nucléaire, l'hôtellerie et le tourisme que les croisières, le design, les logiciels de jeux, les e-activités et autres techniques d'information et de communication (voir encadré 2 – a), le transport aérien, le

Encadré 1

- (a) Dans son étude sur les sociétés coopératives de production, Yohan Duport a pu identifier quatre types de risques : la sous-implication, la sur-implication, la recrudescence de l'implication calculée et le fléchissement de la portée idéologique de l'implication.
- (b) Dans son article, Patricia David se propose d'analyser l'interaction entre la responsabilité sociale de l'entreprise et l'utopie managériale appliquée à une firme tchèque, Bata. Cela lui permet de cerner la manière dont on a évalué et dont on s'est préservé des risques entrepreneuriaux, depuis l'occupation austro-hongroise de la Moravie jusqu'à la période post-communiste.

transport express régional, le tramway et le bus, les grands magasins (voir encadré 2 – b) et la grande distribution, la banque, les commissaires aux comptes et les auditeurs légaux (voir encadré 2 – c), les fraudes comptables et financières, les particularités de la

Encadré 2

- (a) Sonia Jeddi et Ridha Ouni étudient une conséquence encore peu analysée des TIC pour les méthodes de travail, à savoir le « technostress ». Elles mettent plus particulièrement en exergue les cas de trois entreprises tunisiennes.
- (b) Luc Marco analyse le risque relatif à la création d'entreprise dans un domaine particulier, celui du « bazar de quartier », chaînon d'une évolution qui a donné naissance au « grand magasin ».
- (c) L'objectif de la recherche de Christian Prat dit Hauret porte sur le caractère contrôlable de la survaleur payée lors des opérations de croissance externe, sans oublier ce qu'apportent à sa vérification l'analyse stratégique et la technique financière des options réelles.

micro-finance, les exploitations agricoles et viticoles, les services d'incendie et de secours, l'apprentissage, la formation continue et doctorale, la santé, sans oublier la sûreté urbaine ou les politiques en matière de licenciement.

La manière d'aborder le risque recouvre une grande diversité, puisque sont développées des approches industrielles, « naturelles » (traitement des eaux, effet de serre), entrepreneuriales et stratégiques (voir encadré 3 – a), commerciales, comptables et financières, économiques, historiques, cognitives (voir encadré 3 – b), informatives, juridiques, sociales (voir encadré 3 – c), politiques, ethnographiques ou philosophiques. A ces dernières, on peut ajouter l'étude de l'intelligence économique et celles consacrées à la qualité et à l'innovation.

Sur le plan, cette fois-ci, des associations scientifiques à la fois fortement motivées par cette problématique du risque et partenaires du colloque Oriane, on observe, là encore, une grande diversité des domaines représentés : l'ADERSE (Association pour le Développement de l'Enseignement et de la Recherche sur la Responsabilité Sociale de l'Entreprise), présente dès la création de cette manifestation, l'ADETEM (Association nationale du marketing), l'AFC (Association Francophone de Comptabilité – Comptabilité et audit), l'AGRH (Association francophone de Gestion des Ressources Humaines), l'AIM (Association Information et Management), l'IAS (Institut international de l'Audit Social) et le RECEMAP (Réseaux d'Enseignements, Chercheurs et Experts en Management Public).

Cela tend à prouver, tout d'abord, que l'analyse du risque motive des chercheurs d'orientations différentes. Mais, plus encore, que le matériau « risque » est pleinement identifié dans des secteurs différents, et qu'il est indispensable d'en connaître les conséquences, ainsi que les modes de préservation adoptés par les dirigeants des structures publiques et privées. Cela, d'autant plus que les phénomènes liés au risque sont, le plus souvent, entremêlés.

Note

* Co-fondateur et administrateur du colloque francophone sur le risque Oriane (ADERSE, ADETEM, AFC, AGRH, AIM, IAS et RECEMAP) – IUT de Bayonne.

Mis sur le web le 25/3/2011 par Robert Mahl

Encadré 3

- (a) Le travail de Corinne Baujard porte sur la véritable influence des technologies organisationnelles dans l'identification des risques managériaux ; il exploite une recherche effectuée entre 2004 et 2007 auprès de huit grandes entreprises internationales.
- (b) Lionel Chautru propose une analyse de la représentation des risques et de leurs disparités. Son travail met à jour la nécessité de l'adoption d'une démarche compréhensive, afin d'apporter des éléments de réponses à ce type de conduite chez les opérateurs. Les explications cognitives seront aussi envisagées, afin de lier l'individu en situation de travail avec des principes organisationnels, tels que le principe de précaution.
- (c) Le risque de réputation est l'objet du travail de Patrice Cailleba. Son analyse porte aussi bien sur la place de ce risque en sciences de gestion que sur le phénomène de la constitution d'un « capital de réputation ».